



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00597

Numéro SIREN : 413 157 306

Nom ou dénomination : MINELLI SAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2017 sous le numéro de dépôt 88



88

VHN

05 JAN. 2017

29

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2016
Minelli S.A.S.

ZI des Paluds - 155, rue du Dirigeable - 13400 Aubagne
Ce rapport contient 28 pages
GM-164-012



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Minelli S.A.S.

Siège social : ZI des Paluds - 155, rue du Dirigeable - 13400 Aubagne
Capital social : € 23 556 431

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Minelli S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Application du principe de continuité de l'exploitation » de la note 2 de l'annexe aux comptes qui expose le contexte dans lequel les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose notamment le changement d'estimation survenu au cours de l'exercice relatif au calcul de la dépréciation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce changement d'estimation ainsi que des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

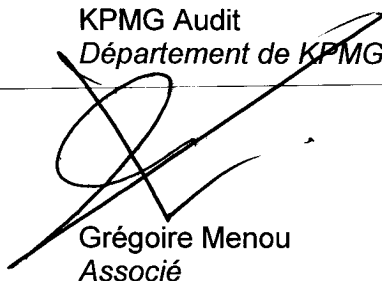
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 5 décembre 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Grégoire Menou
Associé

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 31 - MINELLI

DGFIPI N° 2050

Millésime 2016

Clôture au : 31/08/2016

BILAN - ACTIF			Exercice N			N-1 (*)			
			Brut		Amortiss.. prov.	Net			
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement	AB		AC					
	Frais de développement	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 768 569,53	AG	1 060 766,75	707 802,78	457 583,18		
	Fonds commercial (1)	AH	32 491 073,86	AI	2 507 111,12	29 983 962,74	28 903 418,71		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	TOTAL immobilisations incorporelles		34 259 643,39		3 567 877,87	30 691 765,52	29 361 001,89		
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP	24 158 207,59	AQ	15 799 756,86	8 358 450,73	9 003 454,03		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	75 695,05	AS	74 457,13	1 237,92	1 843,30		
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 304 163,55	AU	8 861 662,58	2 442 500,97	3 009 239,58		
	Immobilisations en cours	AV	542 091,36	AW		542 091,36	903 002,05		
	Avances et acomptes	AX		AY					
	TOTAL immobilisations corporelles		36 080 157,55		24 735 876,57	11 344 280,98	12 917 538,96		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équival...	CS		CT					
	Autres participations	CU	89 917,14	CV		89 917,14	89 917,14		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	153,01	BE		153,01	153,01		
	Prêts	BF	3 910,68	BG		3 910,68	1 650,00		
	Autres immobilisations financières	BH	2 479 663,74	BI		2 479 663,74	2 292 576,59		
TOTAL immobilisations financières		2 573 644,57			2 573 644,57	2 384 296,74			
TOTAL (II)			BJ	72 913 445,51	BK	28 303 754,44	44 609 691,07	44 662 837,59	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT	37 083 984,45	BU	5 052 000,00	32 031 984,45	36 461 755,60		
	TOTAL Stocks		37 083 984,45		5 052 000,00	32 031 984,45	36 461 755,60		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	30 043,49	BW		30 043,49	126 715,76		
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	5 340 238,66	BY	185 983,69	5 154 254,97	3 567 928,58		
	Autres créances (3)	BZ	10 768 040,12	CA		10 768 040,12	15 844 394,49		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	TOTAL Créances		16 108 278,78		185 983,69	15 922 295,09	19 412 323,07		
	Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD		CE					
	Disponibilités	CF	630 378,04	CG		630 378,04	1 135 996,29		
	TOTAL Trésorerie		630 378,04			630 378,04	1 135 996,29		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	2 329 500,98	CI		2 329 500,98	2 279 206,88		
	TOTAL (III)	CJ	56 182 185,74	CK	5 237 983,69	50 944 202,05	59 415 997,60		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	129 095 631,25	IA	33 541 738,13	95 553 893,12	104 078 835,19		
Renvois :		(1) Dont droit au bail :	16 691 464,81	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 31 - MINELLI

DGFIP N° 2051

Millésime 2016

Clôture au : 31/08/2016

BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 23 556 431,00)	DA	23 556 431,00	23 556 431,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	173 805,15	173 805,15
	Ecarts de réévaluation (2) (Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 355 643,10	2 355 643,10
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG		
	TOTAL réserves		2 355 643,10	2 355 643,10
	Report à nouveau	DH	6 130 619,10	4 766 390,94
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-4 355 382,35	1 364 228,16
Autre fonds propres	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK	684 423,61	578 867,86
	TOTAL (I)	DL	28 545 539,61	32 795 366,21
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	860 341,94	786 166,84
	Provisions pour charges	DQ	456 136,00	350 891,08
	TOTAL (III)	DR	1 316 477,94	1 137 057,92
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	707 603,08	37 787,96
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs : EI)	DV	32 176 861,62	32 384 069,94
	TOTAL dettes financières		32 884 464,70	32 421 857,90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 869 091,31	28 044 785,72
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 674 924,62	4 873 333,22
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	623 525,70	1 304 119,38
	Autres dettes	EA	2 639 869,24	3 502 314,84
Produits constatés d'avance (4)	TOTAL dettes d'exploitation		32 807 410,87	37 724 553,16
		EB		
	TOTAL (IV)	EC	65 691 875,57	70 146 411,06
	Ecarts de conversion passif (V)	ED		
RENVIS	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	95 553 693,12	104 078 835,19
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	34 257 349,04	36 185 328,99
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banq...	EH	685 545,04	25 922,27

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 31 - MINELLI

DGFIP N° 2052

Millésime 2016

Clôture au : 31/08/2016

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N			Exercice N-1 (*)	
			France	Exportation	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA 117 656 321,26	FB 4 218 220,32	FC 121 874 541,58	125 480 970,75	
	Production vendue	Biens	FD	FE	FF		
		Services	FG 846 621,17	FH 92 978,46	FI 939 599,63	1 041 818,26	
	Chiffres d'affaires nets		FJ 118 502 942,43	FK 4 311 198,78	FL 122 814 141,21	126 522 789,01	
	Production stockée				FM		
	Production immobilisée				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ...				FP 3 435 553,35	1 802 962,36	
	Autres produits (1) (11)				FQ 723 652,69	178 074,43	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 126 973 347,25	128 503 825,80	
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS 56 992 932,74	60 873 939,72	
	Variation de stock (marchandises)				FT 3 928 771,15	-4 094 987,60	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y co...				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW 35 119 257,72	34 402 404,88	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX 2 067 209,90	2 223 492,77	
	Salaires et traitements				FY 15 435 844,06	15 299 341,61	
	Charges sociales (10)				FZ 5 619 373,42	5 605 221,08	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations - dotations aux amortissem...			GA 3 647 499,86	3 754 196,11	
		- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC 3 608 883,83	4 722 263,43	
		Pour risques et charges : dotations aux provisi...			GD 273 060,40	361 656,47	
	Autres charges (12)				GE 495 024,22	388 645,05	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 127 187 857,30	123 536 173,52	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG -214 510,05	4 967 652,28	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 20 026,66	21 125,95	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN 13 505,35		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP 33 532,01	21 125,95	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ 70 121,00	8 977,00	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 2 898 010,04	2 698 484,87	
	Différences négatives de change				GS -8 211,26	-18 915,74	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU 2 959 919,78	2 688 546,13	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV -2 926 387,77	-2 667 420,18	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW -3 140 897,82	2 300 232,10	

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 31 - MINELLI

DGFIP N° 2053

Millésime 2016

Clôture au : 31/08/2016

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)					Exercice N		Exercice N-1 (*)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	10 934,00	409 268,00	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB		1 450 897,10	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	506 035,18	703 767,92	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	516 969,18	2 563 933,02	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	325 716,19	109 025,35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	1 090 947,86	156 354,16	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	953 481,46	2 803 137,87	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	2 370 145,51	3 068 517,38	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)					HI	-1 853 176,33	-504 584,36	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	116 412,21	148 355,77	
Impôts sur les bénéfices (X)					HK	-755 104,01	283 063,81	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	127 523 848,44	131 088 884,77	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	131 879 230,79	129 724 656,61	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)					HN	-4 355 382,35	1 364 228,16	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2) Dont	-produits de locations immobilières			HY			
		-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (...)			IG			
	(3) Dont	-Crédit-bail mobilier			HP			
		-Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	1 010,23	10,00	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	2 300 941,06	2 153 368,00	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				BX			
	(9) Dont transferts de charges				A1		33 837,00	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (...)							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :					Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
TOTAL général					2 370 146		516 969	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL général								

MINELLI S.A.S.
au 31 août 2016

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2015 AU 31 AOUT 2016

MINELLI S.A.S.
ZI DES PALUDS
155 RUE DU DIRIGEABLE
13400 AUBAGNE
N° SIRET : 413 157 306 01989

Sommaire

1.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	4
4.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	4
5.	DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	5
6.	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	6
7.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	6
8.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	6
9.	IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....	8
10.	STOCKS.....	9
11.	OPERATIONS EN DEVISES.....	9
12.	CREANCES.....	9
13.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	10
14.	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....	11
15.	CAPITAL SOCIAL.....	11
16.	PROVISIONS.....	12
17.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	13
18.	DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....	14
19.	PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....	15
20.	PERSONNEL.....	16
21.	RESULTAT FINANCIER.....	16
22.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	17
23.	CONSOLIDATION.....	17
24.	INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2016.....	18
25.	IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES.....	18
26.	ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	21
27.	ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	21

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale réunie en date du 13 octobre 2015 a décidé, en application des dispositions des articles L.225-244 et L.227-3 du Code de commerce, de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce jour.

Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

La durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 23 556 431,00 euros, divisé en 1 544 684 actions libérées entièrement.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Le Groupe, dont la Société est une filiale, a dû faire face au cours de l'exercice clos au 31 août 2016 à un marché difficile, impacté par les attentats survenus à Paris au cours du mois de novembre 2015 et par des conditions météorologiques défavorables. Dans ce contexte, le groupe a poursuivi les plans de restructuration de certaines sociétés opérationnelles et a lancé des plans d'économies qui ont donné des résultats positifs dès cet exercice.

Le Groupe a également ouvert au cours de l'été 2016 une nouvelle phase de renégociation de sa dette financière avec ses créanciers et a déposé une requête auprès du Tribunal de Commerce de Paris afin que les sociétés Novartex, Novarte et Vivarte (holdings têtes du Groupe) soient placées sous mandat ad hoc. Le 21 juillet 2016, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a fait droit à cette demande et a nommé Maître Bourbouloux en qualité de mandataire ad hoc desdites sociétés pour une durée de 4 mois. Au 31 août 2016, le Groupe a respecté l'ensemble des covenants bancaires auxquels il est soumis.

Par ailleurs, au 31 août 2016, le Groupe dispose d'une trésorerie largement supérieure à 300 M€ qui lui permet notamment de financer la Société à travers un financement court terme octroyé

par Financière Vivarte d'une part (centrale de trésorerie du Groupe) et un financement moyen terme octroyé par Vivarte par le biais d'emprunts moyen terme « New Money » d'autre part.

En conséquence, les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2016.

Changement d'estimation

L'exercice a vu un changement d'estimation comptable relatif à la modification de calcul de la dépréciation des stocks tel que décrit dans la note 10 de la présente Annexe.

Ce changement d'estimation a eu un impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Il est induit par la volonté du Groupe de comptabiliser une dépréciation des stocks davantage en adéquation avec la politique interne de gestion des stocks et de leurs écoulements.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent de droits au bail de magasins et de fonds de commerce, et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, honoraires de commercialisation, frais d'actes, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	2 à 10
Agencements et installations	Linéaire	1 à 20

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2015	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2016
Amortissements dérogatoires	576	251	145	682
TOTAL	576	251	145	682

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués: si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31.08.2016		Prêts et avances	Avals et cautions donnés	Capitaux propres au 31.08.2016 (hors résultat de la période)	Chiffre d'affaires au 31.08.2016	Résultat au 31.08.2016	Dividendes encaissés
		Brute	Nette						
MINELLI DEUTSCHLAND MINELLI SARL (MONACO)	100	75	75			78	- 505	3	
	99	15	15			15	129	-80	
TOTAL		90	90			92	634	77	

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	2 480		2 480
Autres immobilisations financières			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 480		2 480

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	446	0	0	446
Logiciels	946	378	0	1 324
Fonds de commerce, Droit au bail	29 376	2 155	959	30 572
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	934	78	0	1 012
Mali de fusion	906	0	0	906
Acomptes sur immobilisations incorporelles	0			
Autres immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL	32 608	2 611	959	34 260
CORPORELLES				
AAI constructions	23 804	1 941	1 587	24 158
Matériel et outillage	76	0	0	76
AAI mobilier	9 783	537	505	9 670
Véhicules	1	0	0	1
Matériel de bureau et informatique	1 403	110	24	1 633
Immobilisations en cours	903	1 679	2 040	542
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	35 970	4 267	4 156	36 080
FINANCIERES				
Titres de participations	90	0	0	90
Prêts et autres immobilisations financières	2 294	383	196	2 480
SOUS TOTAL	2 384	383	196	2 570
TOTAL	70 962	7 261	5 311	72 910

AMORTISSEMENTS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS (*)	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Doit au bail et Fonds de commerce	2 314	554	361	2 507
Brevets et marques				
Logiciels	933	127		1 060
SOUS TOTAL	3 228	681	361	3 567
CORPORELLES				
AAI constructions	14 801	2 478	1 479	15 800
Matériel et outillage	74	0	0	74
AAI mobilier	6 921	1 076	482	7 515
Véhicules	1	0	0	1
Matériel de bureau et informatique	1 255	114	23	1 346
Mobilier				
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	23 052	3 668	1 984	24 736
TOTAL	26 280	4 349	2 345	28 303

(*) y compris 554 K€ de dotation pour dépréciation

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Des stocks assortis d'une clause de réserve de propriété sont inclus dans la valeur brute des stocks pour un montant de 4 602 K€. Il s'agit essentiellement de commandes pour la collection Automne-Hiver 2016/2017 réceptionnées mais non encore payées aux fournisseurs en date du 31 août 2016, étant précisé que l'essentiel des risques et avantages afférents à ces stocks a bien été transféré à la Société.

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2016 s'élève à 5 052 k€ versus 4 551 k€ au 31 août 2015. Au 31 août 2015, la dépréciation des stocks intégrait notamment des dépréciations à caractère exceptionnel.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	241	241	
Autres créances clients	5 100	5 100	
Personnel et comptes rattachés	59	59	
Etat – Impôt sur les bénéfices	2 406	2 406	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	525	525	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	469	469	
Groupe et associés	2 986	2 986	
Débiteurs divers	4 321	4 321	
Charges constatées d'avance	2 329	2 329	
TOTAL CREANCES	18 436	18 436	

Les débiteurs divers intègrent notamment les conséquences de la mise en place en 2014 d'un gage-espèces pour un montant de 800 K€ dans le cadre de la signature le 17 avril 2014. Ce dernier a été augmenté le 05 Novembre 2015 pour 688 K€ d'un protocole d'accord intermédiaire, prorogé par avenants successifs, par les principales sociétés opérationnelles du Groupe Vivarte au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires.

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières		
Sous-total		
Créances		
- Factures à établir	333	383
- Avoirs non parvenus	736	719
- Produits à recevoir	0	506
- Débiteurs divers	0	0
- Créances sur cessions d'actifs	0	37
Sous-total	1 069	1 645
TOTAL	1 069	1 645

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Charges d'exploitation	2 329	2 279
Charges financières		
Total	2 329	2 279

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers pour 911k€ (dont droits d'entrée pour 157 K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 124 K€, de la publicité pour 480 K€ et 814 K€ d'autres frais généraux.

14. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Néant

15. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 23 556 milliers d'euros. Il est composé de 1 544 684 actions de valeur nominale de 15,25 € chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

(En milliers d'euros)

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	1 544 684	23 556	8 660
Mouvements en capital			
Distribution de dividendes			
Provisions réglementées			684
Résultat de l'exercice			-4 355
Montant en fin d'exercice	1 544 684	23 556	4 989
Total capitaux propres			28 545

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Primes d'émission, de fusion, d'apport	174	175
Réserve légale, autres réserves	2 356	2 357
Report à nouveau	6 131	4 766
Provisions réglementées	684	576
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	9 345	7 873
Résultat de l'exercice	-4 355	1 342
TOTAL	4 990	9 215

16. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2015	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2016
Prov. pour litiges loyers	142	107	150	27	123	99
Prov. pour litiges prud'homaux	252	27	10	8	2	269
Prov. pensions, obligations simil.	284	91				375
Autres prov. risques et charges	392	100				492
Provisions médailles du travail	67	18	4	4	0	81
TOTAL	1137	343	164	39	125	1316
<i>Exploitation</i>		273	164	39	125	
<i>Financier</i>		70				
<i>Exceptionnel</i>						

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Il s'agit principalement des provisions pour litiges économiques.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 480 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Valeur actualisée de l'engagement brut	1 044	791
Provisions pour risques et charges	374	284
Total	1 418	1 075

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1,5%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges d'exploitation pour 65 K€, la composante financière (coût actuariel et produit de rendement attendu des actifs de régime) est présentée en charges financières pour 208 K€.

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2016	31/08/2015	31/08/2016	31/08/2015
A moins de 1 an	700	38	742	753
de 1 à 5 ans			31 435	31 631
Plus de 5 ans				0
TOTAL	700	38	32 177	32 384

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-

18. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	24 408	24 408		
Fournisseurs - Effets à payer	443	443		
Personnel et comptes rattachés	1 322	1 322		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 283	1 283		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	508	508		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 553	1 553		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	625	625		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 665	2 665		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	32 807	32 807		

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22	12
Emprunts et dettes financières divers	560	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 581	2 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4	1 188
Dettes fiscales et sociales	3 196	3 395
Autres dettes	246	311
TOTAL	6 609	6 950

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 41 k€ pour l'exercice 2015/2016 versus 41 k€ en 2014/2015.

Produits constatés d'avance

NEANT

19. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	117 656	4 218	121 875	121 791	3 690	125 481
Prestations de services et divers	847	93	940	795	247	1 042
Total	118 503*	4 311	122 814	122 586	3 937	126 523

*Dont 608K€ de CA lié à Minelli Luxembourg

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions		34
Achats externes		
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Honoraires		
Stocks Matières premières		
Autres		
TOTAL	0	34

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 724K€ sur l'exercice.

20. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2016	31/08/2015
Cadres	156	153
Assimilés cadres	49	53
Employés	431	451
Ouvriers		
Stagiaire	4	
Total	640	657

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

21. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20	21
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	14	
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	34	21
Dotations financières aux amortissements et provisions	70	9
Intérêts et charges assimilées	2 898	2 698
Différences négatives de change	-8	-19
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	2 960	2 688
RESULTAT FINANCIER	-2 926	-2 667

22. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11	409
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	1 451
Reprises sur provisions et transferts de charges	361	566
Amortissement dérogatoire	145	138
Sous-total produits	517	2 564
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	326	109
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 091	156
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	702	2 625
Amortissement dérogatoire	251	176
Sous-total charges	2 370	3 066
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 853	-502

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement :

- De VNC des immobilisations mises au rebus / cédées (1 091K K€),
- De dépréciations de fonds de commerce et droits au bail (514K€),
- De dépréciation d'immobilisations corporelles (189 K€)
- De régularisation de refacturation par VIVARTE (323 K€),
- De reprise de provision pour fonds de commerce et droits au bail 361 K€,
- De l'impact de la variation des amortissements dérogatoires (106 K€),

23. CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

NOVARTEX SAS au capital de 2 222 432 595 euros ayant son siège social 28 avenue de Flandre, 75949 PARIS Cedex 19.

24. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2016

(En milliers d'euros)

POSTES	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
Avances et acomptes sur les immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts - Dépôts et cautionnements versés		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	24	
Créances clients et comptes rattachés	545	
Créance d'impôt liée à l'intégration fiscale	1 577	
Autres créances	50	
Compte Courant – Actif	2 986	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	31 820	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 182	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 694	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63	
Dettes fiscales et sociales	324	
Autres dettes	193	
Compte Courant – Passif	-	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	2 301	

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet, la Société MINELLI SAS est intégrée fiscalement dans le périmètre de la société Novartex.

A ce titre, MINELLI SAS doit acquitter annuellement à la société tête de groupe une somme égale au montant de l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été normalement redevable si elle n'avait pas fait partie du groupe intégré.

Les incidences sur l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel la société est solidaire : NEANT
- Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale : NEANT
- Report en arrière des déficits : NEANT
- Impôt correspondant : NEANT
- Cumul des déficits reportables : NEANT

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi - CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société MINELLI SAS bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE).

En accord avec les textes en vigueur, la Société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la Société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er septembre 2015 ; il s'élève à 830 K€ dans les comptes de la Société au 31 août 2016.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-3 140	-1 848	-116	-5 104
Réintégrations	735	517	140	1 389
Déductions	-949	-361	-149	-1 459
TOTAL	- 3 354	- 1 692	- 125	- 5 174
Impôt (Minelli Luxembourg)	52	26	2	79
Contribution additionnelle				
Crédits d'impôt	-834			-834
Impôt sur les sociétés	-782	26	2	-755

Risques fiscaux

La société ne fait l'objet d'aucune vérification fiscale.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFÈRES OU LATENTS (en milliers d'euros)						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées Amortissements dérogatoires		576		106		687
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		149	9			140
Autres		383	32			351
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		284		91		375
CAP IFC		0		480		480
Autres		25	25			0
4. Produits non taxables temporairement Plus values en sursis d'imposition						
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL		1 417	66	677		2 033
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables						
2. Amortissements différés						
3. Moins values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

26. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

L'engagement d'achats de devises au 31/08/2016 auprès de Financière Vivarte (société du groupe Novartex) représente 2 400 K US \$ soit 2 185 K€ (au cours de couverture).

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES	GARANTIES A 1ERE DEMANDE
B.E.C.M.	183		
B.E.S.V.	404		
EULER HERMES	19		
TOTAL	606		

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
Baillleurs	606	
TOTAL	606	

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2016 en matière de crédits documentaires : NEANT.
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2016 en matière de crédits documentaires : 5 165 K€.

Le 05 novembre 2015, l'Associé Unique a autorisé la signature par la Société du protocole d'accord valant avenant n°4 du protocole d'accord intermédiaire du 17 avril 2014, au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires, ainsi que l'avenant n°2 de la convention de gage-espèces associée. Cette convention prévoit notamment la mise en place d'un gage-espèces, comme indiqué à la note 12 « Créances », afin de garantir les propres obligations de la Société au titre des lignes Crédoc consenties, ainsi que les obligations des autres filiales du Groupe parties prenantes au protocole au titre des lignes Crédoc qui leur sont consenties, dans le cadre de la mutualisation des sommes gagées.

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

MINELLI SAS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 23 556 431 euros

Siège social : 155 rue du Dirigeable – ZI les Paluds – 13400 AUBAGNE

413 157 306 RCS MARSEILLE

« la Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize,

Le treize décembre,

A 13 heures 45,

Au 27/29 quai de la Seine • 75019 PARIS,

La Société VIVARTE, société par actions simplifiée, au capital de 709 202 230 euros, ayant son siège social 28 avenue de Flandre – 75019 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 308 449 024, représentée par son Président NOVARTEX, elle-même représentée par Monsieur Jean Jacques DOEBLIN,

Agissant en qualité d'associée unique (l'« Associé Unique ») de la Société MINELLI SAS.

.../...

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de (4 355 382,35) euros en totalité au compte « report à nouveau » créditeur de 6 130 619,10 euros.

Après affectation, le compte « report à nouveau » créditeur sera ramené à 1 775 236,75 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende distribué par action
2014 / 2015	Néant
2013 / 2014	2,59 €
2012 / 2013	7,00 €

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

QUATRIEME RESOLUTION – Pouvoirs pour les formalités légales

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée Générale

Extrait certifié conforme par le Président, Armelle GRIVEAUX

